

**NOTE de PRESENTATION SYNTHETIQUE
BUDGETS PRIMITIFS 2026
de la COMMUNE d'ARNAC LA POSTE**

Envoyé en préfecture le 21/04/2026

Reçu en préfecture le 21/04/2026

Publié le 21.04.2026

ID : 087-218700300-20260421-1082026-BF

SLO

Budget principal - Exercice 2026

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	1 058 755, 90	945 792, 93	211 153, 16	463 037, 49
Restes à Réaliser			260 661, 78	132 672, 56
Excédent		112 962, 97		
Solde d'exécution reporté			123 895, 11	
TOTAL	1 058 755, 90	1 058 755, 90	595 710, 05	595 710, 05

Le budget général de la commune s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 1 654 465, 95 euros (fonctionnement et investissement confondus).

Dans les recettes, les impôts communaux ne représentent que 24, 66 % de ce total et sont ainsi répartis :

- Taxe d'habitation : 29 175 €
- Taxe foncière « bâti » : 300 795 €
- Taxe foncière « non bâti » : 79 326 €

TOTAL : 409 296 € + 46 443 (taxes pylônes) + 14 983 € (alloc.compen.et DC RTP) – 62 760 € (contribution coefficient correcteur) = **407 962 €**

Budget Lotissement – Exercice 2026

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles		6260,00	2 630, 00	13 644, 73
Restes à réaliser				
Excédent		19 208, 43		
Déficit			11 014, 73	
TOTAL	25 468, 87	25 468, 87	13 644, 73	13 644, 73

Arnac-la-Poste, le 20/04/2026.

Le Maire,



Sophie DRIEUX